

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SG n° 98.088

L'An mil neuf cent quatre vingt dix huit le 30 Septembre à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire

DATE DE CONVOCATION

22 Septembre 1998

DATE D'AFFICHAGE

22 Septembre 1998

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. GAVEN, et CARRIE, Adjoints

M. ANGIBAUD, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, GERMA, Mlle ISENDICK, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, Mme PELTIER, M. SIMONNET, Conseillers,

ETAIENT REPRESENTES : Monsieur BOISNARD par Monsieur GERMA
Monsieur DONZIER par Monsieur HUGENDOBLER
Monsieur MUSSETTI par Monsieur MONNARD
Monsieur QUENTIN par Monsieur BOURGEOIS

EXCUSES : Monsieur POTENNEC

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 28
Nombre de Votants : 32

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Renouvellement des jeux de hasard et des machines à sous au Casino de Royan-Pontaillac

VOTE : UNANIMITE

Selon arrêté ministériel en date du 30 Décembre 1997, le Casino de ROYAN-PONTAILLAC bénéficie d'une autorisation de jeux de hasard jusqu'au 31 DECEMBRE 1998 pour :

- BOULE
- BLACK-JACK..... - Nombre de tables : 6
- ROULETTE ANGLAISE..... - Nombre de tables : 6
- SUD POKER DE CASINO..... - Nombre de tables : 2
- MACHINES A SOUS..... - Nombre d'appareils : 175.

Conformément à la réglementation sur les jeux de hasard, le Casino de ROYAN-PONTAILLAC a établi une demande de renouvellement d'autorisation d'exploiter les jeux du 1er Janvier 1999 au 31 Décembre 2003 pour :

- BOULE..... 4 tableaux
- ROULETTE ANGLAISE..... 6 tables
- BLACK-JACK..... 6 tables
- SUD POKER..... 2 tables
- MACHINES A SOUS..... 175 machines.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé du Rapporteur,
- VU la Loi du 15 Juin 1907 modifiée
- VU le Décret n° 59-1489 du 22 Décembre 1959 modifié
- VU l'arrêté interministériel du 23 Décembre 1959 modifié portant réglementation des jeux dans les Casinos,
- VU la demande présentée par le Casino de ROYAN-PONTAILLAC, en date du 25 Juin 1998
- VU la lettre de Monsieur le Sous-Préfet de ROCHEFORT en date du 15 Juillet 1998,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'émettre un avis favorable à la demande de renouvellement de l'autorisation d'exploitation des jeux de hasard et des machines à sous présentée par la Société Nouvelle du Casino de ROYAN-PONTAILLAC.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,
Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 5 Octobre 1998
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS